

CONTRAT DE BAIL

Entre le soussigné monsieur KOFFI ASSOTIA olivier
Domicilié à Abengourou en sa qualité de bailleur.
Et AKA ATANKOU BERNARD domicilié à
Abengourou En sa qualité de locataire.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1

Monsieur KOFFI ASSOTIA olivier Qui met
en location son local situé à Abengourou au quartier
Commerce A usage professionnel A
monsieur AKA ATANKOU BERNARD

Article 2

Le loyer mensuel est de 25.000 FCFA

Article 3

Le bailleur est tenu de respecter l'engagement pris par lui ou son représentant

Article 4

Le présent contrat a une durée de 05 ans
Renouvelable par tacite reconduction.

Article 5

Tout litige révélant du présent contrat fera l'objet d'un règlement à l'amiable
en cas d'impossibilité il sera porté devant les juridictions compétentes.

Article 6

Le présent contrat prend effet à compter du 04-02-25

Le bailleur



Le locataire

